



DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil d'administration

Jeudi 27 janvier 2021 / 14h
(Visioconférence)

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU CA DU 17 NOVEMBRE 2021

Cf. Annexe 1 : relevé de décisions du CA en date du 17 novembre 2021

II. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 FEVRIER 2022

A) DÉROULÉ

Date : jeudi 17 février 2022

Horaires : 14h00-17h00

Lieu : en présentiel à Champigny-sur-Marne ou en visioconférence

Déroulé :

14h : ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par le Président. Minute de silence en hommage à M. Respaut.

14h30 – 15h : présentation du rapport moral 2021, échanges avec la salle et vote

15h00-15h30 : présentation du plan d'actions 2022, échanges avec la salle et vote

15h30-16h : présentation du projet de développement triennal : bilan 2019-2021, nouveau projet 2022-2024

16h-16h30 : présentation du rapport financier 2021, vote sur le montant des cotisations 2022, présentation du budget prévisionnel 2022, échanges avec la salle et 3 votes

16h30 : Election du conseil d'administration 2022-2024

16h45 : mot de conclusion et clôture de l'Assemblée générale ordinaire

17h : tenue d'un conseil d'administration pour élection du Bureau

Actuellement, selon la version du 21 janvier 2022 du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés face à l'épidémie de Covid-19, « les moments de convivialité réunissant les salariés en présentiel dans le cadre professionnel sont suspendus » (p.9). **Le pot initialement prévu à la fin de l'Assemblée générale est donc suspendu, en cas de tenue en présentiel de l'événement.**

Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur ce déroulé et sur le lieu de l'Assemblée générale.

B) INVITATION

Il est proposé d'envoyer l'invitation officielle avec le déroulé et le bulletin de réponse par mail à l'ensemble des adhérents et des partenaires à l'issue de cette réunion. Compte-tenu des délais très courts entre cette instance et l'Assemblée générale, il est proposé de ne pas doubler cette année par un envoi papier, par voie postale.

Cf. Annexe 2 : invitation de l'assemblée générale

➔ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur cette proposition.**

C) PREPARATION DES ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un courrier d'appel à candidature pour le renouvellement du conseil d'administration a été envoyé à l'ensemble des adhérents par voie postale fin décembre. Un rappel par mail a été effectué le 20 janvier 2022 aux adhérents n'étant administrateurs afin de connaître leur positionnement.

Le Conseil d'administration, organe de gouvernance de l'association, est composé de représentants de l'ensemble des adhérents selon la représentation suivante :

- Membres de droit (collège n°1 – collectivités territoriales, structures intercommunales, bailleurs sociaux) : 8 membres minimum
- Membres actifs, personnes morales (collège n°2 – associations, fondations, établissements d'enseignement supérieur) : entre 3 et 6 représentants
- Membres actifs, personnes physiques (collège n°3 – adhérents individuels) : entre 2 et 4 représentants.

Conformément aux statuts de l'association, **les nouvelles candidatures pour les collèges n.2 et n.3 sont soumises à approbation préalable du conseil d'administration.** Elles devaient être reçues avant le 20 janvier 2022. Pour les administrateurs actuels et les nouvelles candidatures d'adhérent relevant du collège n.1, la date limite de candidature est fixée au 07 février 2022.

Les nouvelles candidatures reçues sont :

- Pour le collège n.2 : l'AORIF
- Pour le collège n.3 : M. Jacques Deval et M. Pierre Touya

Cf. Annexe : nouvelles candidatures

Pour renouvellement, les candidatures suivantes ont été pour l'instant reçues :

- Pour le collège n.1 : M. Henrique Ribeiro (Ville de Champigny-sur-Marne), Mme Catherine Beluze (Valophis Habitat)
- Pour le collège n.2 : M. Francis Dubrac (Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris)

III. BILANS ET PROJETS

A) RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Le rapport d'activités 2021 sera présenté par le Président de l'association et abordera les points suivants :

Faits marquants 2021

- Report du colloque international « Des cités-jardins pour le XXIème siècle », initialement prévu les 3 et 4 juin 2021 au Théâtre Jean Vilar de Suresnes, au 23 et 24 juin 2022.
- Transformation des actes prévus après le colloque en une publication accompagnant le colloque. Travail régulier du comité de rédaction / comité d'organisation à cette fin.
- Les dix ans du Printemps des cités-jardins du 05 au 20 juin 2021 avec une ouverture à l'échelle nationale pour la première fois.

Vie et fonctionnement de l'association :

- Décès de M. Jean-Pierre Respaut, 1^{er} Vice-Président de l'Association en septembre 2021
- Tenue des instances (conseils d'administrations et assemblée générale ordinaire)
- Recrutement fin 2020 d'une volontaire en service civique pour la mission « Contribuer à la médiation culturelle et développer les publics » pour une durée de 06 mois, jusqu'en juin 2021.
- Institutionnalisation d'une troisième commission « Recherche »
- Fermeture administrative du siège social de l'association du 22 mars 2021 au 19 mai 2021 (fermeture des commerces non essentiels). Reprise du télétravail à temps complet sur cette période.

Actions de valorisation des cités-jardins :

- Travail sur un dossier pédagogique par la commission « promotion-valorisation »
- Réalisation d'une visite inédite à vélo sur les cités-jardins de Plaine Commune dans le cadre du Printemps des cités-jardins, en collaboration étroite avec l'Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris
- Participation des membres de l'Association à des actions portées par des adhérents et partenaires (conférence, table-ronde, visite...).

Développement des adhésions :

- Trois nouvelles adhésions en 2021 : Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Belleville, AORIF, association Les Amis de l'histoire et du patrimoine de Paris-Jardins

Développement des partenariats :

- Prise de contact avec la Ville de Paris et la Fondation du Patrimoine
- Partenariats institutionnels développés avec la Région Ile-de-France, la DRAC, l'Union sociale pour l'habitat, l'Ordre des architectes d'Ile-de-France, l'Ordre national des architectes et l'Académie d'architecture pour le colloque *Des cités-jardins pour le XXIème siècle*. Un

partenariat est en cours d'élaboration avec l'Institut pour la Recherche de la Caisse des dépôts et des consignations.

Développement de la communication :

- Régulières actualisations du site internet citesjardins-idf.fr
- Augmentation du nombre d'abonnés aux réseaux sociaux
- Augmentation du nombre d'inscrits à la newsletter (920 abonnés), grâce au formulaire d'inscription présent sur le site internet

Actions menées sur Stains :

- Poursuite des activités du rucher pédagogique et organisation d'une fête du rucher
- Réalisation d'un projet dans le cadre de la Politique de la ville : nature en ville dans la cité-jardin de Stains
- Participations aux événements de la Ville : quartiers d'été et Foire des savoir-faire
- Réalisation de visites pour les scolaires, les étudiants et des groupes adultes, essentiellement issus des structures stanoises
- Réalisation d'une exposition sur le centenaire de la cité-jardins de Stains dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et du Festival des arts urbains.
- Local Mémoires de cité-jardin : permanence (accueil public, renseignements étudiants..), enrichissement du centre de ressources, lieu de départ de visites, réalisation d'animations, mise à disposition du local pour la réalisation d'activités par la Ville de Stains (activités bien-être par le service santé) et Plaine Commune (jeu de piste dans le cadre des JEP)
- Liens étroits avec la Direction de la culture de Stains, les archives municipales, Plaine Commune, l'Office de tourisme et le bailleur Seine-Saint-Denis habitat, la Médiathèque

Les actions réalisées en 2021 suivaient le plan d'actions voté par l'Assemblée générale ordinaire du 09 février 2021. Les éléments n'ayant pas pu être menés à bien sont les suivants :

- Reprise de la commission thématique « préservation-rénovation »
- Recrutement d'un second volontaire en service pour la mission « Contribuer à la médiation culturelle et développer les publics » pour la période juin 2020 – janvier 2021.
- Travailler davantage avec les habitants :
 - o Organisation d'un temps d'échanges avec les bailleurs adhérents
 - o Projet « recueil de mémoires des habitants de la cité-jardin de la Poudrerie » à Livry-Gargan
- Action pédagogique : reprise du projet épistolaire entre les écoles de plusieurs cités-jardins
- Dimension recherche : création d'une nouvelle catégorie d'actualités sur le site internet mettant en avant les actualités en lien avec la dimension scientifique et les recherches entreprises par les adhérents (*remplacée par la création d'une commission recherche*)
- Organisation d'un voyage d'étude sur une journée en octobre 2021
- Développer la revue de presse des cités-jardins (*uniquement rubrique sur la newsletter*)

⇒ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur le bilan d'actions 2021**

B) PLAN D' ACTIONS 2022

Vie de l'association :

- Tenue des instances et des commissions.
- Recrutement d'un stagiaire de 2 mois sur l'ouvrage et/ou le colloque (obligation dans le cadre de la convention avec la Région Ile-de-France) ; recrutement d'un apprenti pour une durée d'1 à 2 ans à partir de septembre 2022.
- Possibilité de recruter un volontaire en service civique pour une durée de 6 mois.

Accroître la valorisation des cités-jardins :

- Organisation et coordination de la 11^{ème} édition du Printemps des cités-jardins 2022 (du 11 au 26 juin 2022)
- Achever le dossier pédagogique débuté par la commission « promotion-valorisation » en 2021

Développer la dimension scientifique et la recherche :

- Colloque international *Des cités-jardins pour le XXI^{ème} siècle* (3-4 juin 2021, Théâtre Jean Vilar de Suresnes) et publication aux éditions Parenthèses
- Réalisation du projet de recueil de mémoires à la cité-jardin de la Poudrerie à Livry-Gargan ?

Renforcer les relations avec les adhérents et les partenaires :

- Développement des relations avec les nouveaux adhérents et renforcer les partenariats, notamment avec la Ville de Paris et la Fondation du Patrimoine

Poursuivre le travail autour de la communication :

- Impression du kakemono et édition du dossier de presse
- Actualisation et enrichissement du site internet (actualités, agenda, iconothèque, espace adhérents)
- Développement des réseaux sociaux notamment par la diversification des contenus

Actions locales :

- Renouvellement de la convention tripartite d'utilisation du local « Mémoires de cité-jardins » avec Plaine Commune et la Ville de Stains
- Renouvellement des conventions avec Seine-Saint-Denis habitat et l'Ecole des abeilles de la Butte-Pinson pour le rucher pédagogique de la cité-jardin
- Reconduction des actions autour du rucher pédagogique (avril-octobre 2021)
- Portage du projet contrat de ville « Nature en ville »
- Continuité des actions réalisées au local Mémoires de cité-jardin : permanence, accueil du public, enrichissement du fonds de documentation, portage de visites, réalisation de coanimations et de mises à disposition du lieu pour des structures de la ville de Stains (ex : petit déjeuner du centre social Yamina Setti, atelier d'écriture dans le cadre de la résidence de Lucie Vérot à la Médiathèque Louis-Aragon, participation à la Journée de prévention sur le cancer colorectal avec le service santé de la Ville...)

➔ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur ce plan d'actions**

C) PROJET DE DEVELOPPEMENT TRIENNAL BILAN 2019-2021 / PERSPECTIVES 2022-2024

Le premier projet de développement de l'association (2016-2018) avait été élaboré en concertation avec les différents partenaires et adhérents mobilisés à la création de l'association, puis voté lors de l'Assemblée générale constitutive du 14 octobre 2015.

Les actions proposées répondaient à 3 objectifs précis : augmenter la visibilité de l'association, développer des partenariats et renforcer les dynamiques de coopération, inscrire l'association dans une démarche commune de labélisation.

Le projet de développement suivant (2019-2021) a poursuivi et enrichi ces trois objectifs, en développant les actions.

Le projet de développement 2022-2024 doit consolider l'association et poursuivre la dynamique entreprise durant ces 6 premières années. En 2024, l'association fêtera ses 9 années d'existence.

⇒ **Il est proposé de conserver les 3 mêmes objectifs stratégiques et principaux de l'association tout en développant ses actions et d'ajouter un objectif spécifique à la gestion de l'association**

Objectif n.1 : rendre visible l'association au niveau local, national et international par une stratégie de communication commune s'appuyant sur l'identité et les valeurs promues par le patrimoine des cités-jardins

Actions proposées 2019-2021	Actions réalisées 2019-2021	Projet 2022-2024
Développer et enrichir les outils de communication de l'association, notamment le site internet	Enrichissement du site internet, mises à jour régulière, réalisation d'un kakemono autoportant (à imprimer). Réalisation d'un atelier-projet des étudiants de l'IREST sur « Les cités-jardins d'Ile-de-France. Stratégie digitale et social média. »	-Impression du kakemono -Finalisation et impression du dossier de presse - Réorganisation des onglets du site internet (mettre mieux en avant les labélisations et la participation de l'association à des médias (article presse, reportage télévisé...) - Adapter le nom de l'association sur les réseaux sociaux (@assocjs) à des propositions plus intuitives
Assurer la promotion de l'ouvrage	Présentation de l'ouvrage en librairie. Prix du livre du patrimoine régionale (Le Pèlerin / Groupe Bayard Presse).	-Promouvoir la nouvelle publication de l'association -Développer la partie presse de l'association (mailing journalistes,

	Ouvrage épuisé.	réponses aux demandes de tournage)
Développer et élargir la gamme de produits dérivés	Réalisation d'un visuel sur les cités-jardins avec le soutien financier de Plaine Commune décliné sur tote-bag, intégration fin 2021 de nouvelles séries de papeterie de Franciade sur Stains et le chemin de Compostelle	-Développer et élargir la gamme de produits dérivés -Développer l'image de l'association par la création d'objets (papier à en-tête, enveloppe, stylo...)
Contribuer à l'animation au niveau du siège social et prospecter un nouveau partenariat avec un apiculteur pour maintenir des ruches	Convention pluriannuelle (3 ans) signée avec Seine-Saint-Denis habitat et l'association A l'Ecole des abeilles de la Butte-Pinson. Financement par la Fondation BNP Paribas et Seine-Saint-Denis habitat	-Réfléchir à externaliser la communication du Printemps des cités-jardins et à doter l'événement de ses propres outils de communication (site internet, réseaux sociaux)

Objectif n.2 : développer des partenariats et renforcer les dynamiques de coopération et de partage d'expériences entre les différents acteurs des cités-jardins sur les thématiques de l'association (préservation – valorisation – promotion)

Actions proposées 2019-2021	Actions réalisées 2019-2021	Projet 2022-2024
Poursuivre la recherche de nouveaux adhérents	Adhésions 2019 : Gennevilliers, Dugny Adhésions 2020 : CAUE94, Paris 13, Ecole d'urbanisme Adhésions 2021 : ENSA Paris-Belleville, AORIF, Association Paris-Jardins	-Consolider les relations avec les nouveaux adhérents -Poursuivre la recherche de nouveaux adhérents
Prospecter de nouveaux partenaires régionaux, nationaux et internationaux	Mise en place de relations à l'échelle nationale, européenne et internationale par l'appel à communication pour le colloque. Poursuite des relations dans le cadre de la publication et du Printemps des cités-jardins	-Poursuivre l'ouverture du Printemps à l'échelle nationale -Organisation de voyages d'études - Développer la dimension scientifique et la recherche
Partager et diffuser les travaux de l'association sous forme de publications numériques et papiers	Travaux des commissions en cours. Un dossier pédagogique devrait être publié fin 2022. Les fiches pratiques sur des problématiques de rénovation et de préservation n'ont pas abouties.	Partager et diffuser les travaux de l'association sous forme de publications numériques et papiers
Accompagner la création d'une version itinérante de l'exposition <i>Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur</i>	Relai communication (à reprendre et poursuivre)	Développer l'offre touristique des cités-jardins adhérentes (ex : développement de l'offre pour les groupes, création de pack, formation de guides conférences

		professionnels)
Accompagner les villes adhérentes dans le développement des outils de promotion et de valorisation de leurs cités-jardins (ex : création de brochures de présentation, vidéos, cartes postales...)	Non réalisé	Travailler davantage avec les adhérents à des actions vers / pour / avec les habitants

Objectif n. 3 : inscrire l'association dans une démarche commune de labélisation au niveau national, régional et international

Actions proposées 2019-2021	Actions réalisées 2019-2021	Projet 2022-2024
Poursuivre la labellisation « Patrimoine d'intérêt régional »	Labellisation 2019 : Pré Saint-Gervais, La Poudrerie (Livry-Gargan), les équipements publics de la cité-jardin d'Orgemont (Argenteuil) 2020 : Paris-Jardins (Draveil)	Accompagner le dépôt de dossier de demande de labellisation ou de demande en investissement ou valorisation suite à l'obtention du label
Accompagner et soutenir les adhérents dans leur démarche de labellisation et de protections patrimoniales à l'échelle locale ou nationale	Pas de demande	Accompagner et soutenir les adhérents dans leur démarche de labellisation et de protections patrimoniales à l'échelle locale ou nationale
Engager une démarche pour obtenir une labellisation « Itinéraire culturel européen » du Conseil de l'Europe à moyen ou long terme	Montage d'un colloque international permettant de (re)créer un réseau d'acteurs nationaux et européens sur les cités-jardins	

Nouvel objectif : renforcer administrativement l'association et assurer sa gestion interne de travail

Actions proposées (2022-2024)
- Assurer la tenue des instances (conseils d'administration, assemblée générale)
- Organiser un séminaire de travail sur les 3 commissions de l'association en vue d'une intégration des nouveaux adhérents et d'une meilleure répartition des charges de travail
- Développer les ressources salariales de l'association (recrutement d'un apprenti)
- Réflexion pour une modification des statuts (éclaircir la question du suppléant du représentant ; mettre en place une procédure en cas de départ d'une personne physique représentant une personne morale comme administrateur (changement de poste principalement, décès) ; réfléchir à distinguer les instituts d'enseignement supérieur dans un collège différent des associations ?).

IV. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

A) COTISATIONS 2022

Il est proposé de conserver les montants des cotisations actuels.

Collège 1 : collectivités, bailleurs <ul style="list-style-type: none">• 5 000 € – conseils départementaux• 3 000 € – bailleurs sociaux• 3 000 € – intercommunalités• 2 000 € – villes de plus de 40.000 habitants• 1 500 € – villes entre 20.000 et 40.000 habitants• 1 000 € – villes de moins de 20.000 habitants	Collège 2 : associations, fondations, établissements d'enseignements supérieurs <ul style="list-style-type: none">• 150 € – associations, fondations, établissements d'enseignement supérieur• 30 € – associations d'habitants ou d'artistes Collège 3 : personnes physiques <ul style="list-style-type: none">• 20 € – adhérent membre• 50 € ou plus – adhérent bienfaiteur
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Il est proposé de conserver la possibilité du paiement en ligne pour les adhésions des particuliers et les dons via Helloasso, entreprise sociale et solidaire pour le secteur associatif qui permet de recevoir gratuitement des paiements sans commission.

➔ **Les administrateurs sont invités à rendre leur avis, pour une soumission lors de l'Assemblée générale du 17 février 2022.**

B) BILAN FINANCIER 2021 ET BUDGET PREVISIONNEL 2022

Bilan financier 2021

Le bilan financier est en cours d'établissement par le cabinet comptable (réunion avec le Trésorier et le cabinet comptable prévue le vendredi 04 février).

Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel joint en annexe prévoit les frais relatifs au colloque et à la publication (coût de la publication : 22 000 € TTC).

Cf. Annexes : budget prévisionnel 2022 de l'association

budget prévisionnel du colloque et publication